



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

amendes

Question écrite n° 24099

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le faible montant d'amende auquel ont été condamnés deux traders qui s'étaient rendus coupables d'une manipulation de l'action Renault en septembre 1998. Il s'étonne que ces deux individus n'aient été condamnés qu'à une somme de 100 euros, alors que l'enquête qui a conduit à conclure à leur culpabilité a mobilisé les efforts de la Commission des opérations en bourse durant près de cinq ans. Il lui demande les sentiments que suscite cette condamnation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24099

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er septembre 2003, page 6777